

AVIS DE L'OCRCVM

Avis relatif à la formation

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité
Audit interne
Comptabilité réglementaire
Crédit
Détail
Financement des entreprises
Formation
Haute direction
Inscription
Institutions
Opérations
Pupitre de négociation
Recherche

Personne-ressource :

Adrian Carter
Directeur des services
de formation des membres
416 943-6247
acarter@iroc.ca

19-0078
Le 29 avril 2019

Nouvelle webémission : Pistes pour les négociateurs – Montréal (enregistrée le 29 novembre 2018)

Il n'est pas toujours facile de se tenir au courant des faits nouveaux qui se produisent sur les marchés d'aujourd'hui. Les nouveautés en matière de produits, les nouvelles technologies de négociation et la mondialisation croissante du secteur des valeurs mobilières transforment constamment le contexte dans lequel nous évoluons. Pour vous aider à comprendre les problèmes de conformité associés à cet environnement, le groupe des Services de formation des membres de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) est heureux de vous annoncer la diffusion d'une webémission du séminaire « Pistes pour les négociateurs » tenu le 29 novembre 2018, à Montréal.



Alex Taylor, vice-président à la surveillance des marchés, Sonali GuptaBhaya, directrice de la politique de réglementation des marchés, et Michael Librizzi, chef de la conformité de la conduite des affaires et de la négociation, traitent des sujets suivants :

- projet de règle relatif aux identifiants des clients;
- projet de règle concernant la déclaration d'opérations sur titres de créance;
- mise à jour sur l'examen des pratiques liées à l'internalisation;
- groupe de travail sur les actifs numériques;
- relevés consolidés des positions à découvert;
- revue de la Règle sur la négociation électronique;
- examens du Cours de formation à l'intention des négociateurs (CFN);
- ce que nous constatons à la Surveillance des marchés;
- améliorations apportées au système de surveillance.

Présentée uniquement en anglais, cette webémission pourra être visionnée à partir du 30 avril 2019, à 7 h, heure de l'Est, puis en tout temps après cette date.

Votre participation à cette webémission vous donnera droit à **1,5 crédit de FC à appliquer au volet conformité du programme de formation continue de l'OCRCVM.**

[Cliquez ici pour vous inscrire.](#)

Pour vous inscrire à cette webémission, veuillez cliquer sur le lien ci-dessus. Pour accéder à la liste complète des webémissions reconnues aux fins de FC, veuillez cliquer [ici](#).

Pour être informé des prochaines activités organisées par les Services de formation des membres, il vous suffit de vous abonner au service ePublications de l'OCRCVM, à l'adresse www.ocrcvm.ca, et de sélectionner les catégories suivantes : « Avis relatifs à la formation » et « Activités à l'intention des membres ». ePublications est un système autogéré gratuit qui permet aux abonnés de modifier leurs critères de sélection en tout temps et aussi souvent qu'ils le désirent, ce qui en fait un moyen rapide et facile de recevoir de l'information.